

Responsable des relations internationales **Zakaria Yahouni**

Contact : Nadia Dehemchi gi.depart-etranger@grenoble-inp.fr

à : ANTOINE MARIETTA ALEINA

Grenoble, le 22 juillet 2024

Le jury de 2^{ème} année réuni le 11 juillet 2024 a accepté votre demande de départ pour études pendant l'année académique 2024-2025 selon les conditions ci-dessous :

☐ Université d'accueil : **Technische Universität Graz** Pays : **Autriche**

□ Dates de séjour : **Du 01-10-2024 au 31-01-2025**

□ Nature de l'échange : **S9 envoi 1 sem.**

Soutenance stage IA:

Vous devez respecter les consignes transmises par la cellule relations entreprises. Pour toute question concernant la soutenance vous devez contacter le service à l'adresse gi.entreprises@grenoble-inp.fr.

Programme de cours :

Si vous devez modifier votre programme de cours une fois sur place, vous devrez obligatoirement soumettre au plus vite votre nouveau choix à votre professeur référent pour validation, faute de quoi, les crédits nécessaires pour valider votre période d'études ne seront pas acceptés.

Le nombre d'ECTS à valider pour un semestre en Europe est de 30 crédits ECTS dont 27 crédits ECTS de <u>cours scientifiques</u> obligatoires et 3 crédits ECTS de cours de langue maximum.

Rattrapage:

Si vous ne validez pas un cours vous devez nous en informer au plus vite **et prévoir votre rattrapage dans l'université d'accueil** avant la fin de votre séjour. **Veuillez nous contacter immédiatement si un problème de rattrapage se pose.**

Résultats

Vous devrez transmettre dès que possible à Nadia Dehemchi vos notes obtenues dans l'université d'accueil et l'informer de la date à laquelle vous serez en mesure d'envoyer le relevé de notes officiel à l'école.

Réinscription à GI:

Dans tous les cas vous demeurez étudiant de Grenoble INP – Génie industriel et vous devez vous réinscrire et payer les frais d'inscription à GI pour 2024-25.

Consignes à suivre pour la validation du séjour :

Continuer à consulter très régulièrement votre messagerie école. Nous vous rappelons que vous restez étudiant à l'école et que des échanges peuvent être nécessaires pendant votre séjour à l'étranger.

NB : vous vous engagez à renseigner la base élèves aux différentes étapes de votre séjour.

En vous souhaitant un excellent séjour, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nadia Dehemchi



PJ: Coupon réponse ci-dessous à déposer sur la base élèves



?------

COUPON A DEPOSER SUR LA BASE ELEVES AVANT LE 31 JUILLET 2024

NB : Envoyer un email à gi.depart-etranger@grenoble-inp.fr pour confirmer le dépôt du document

Nom: MARIETTA ALEINA Prénom: ANTOINE

Départ pour études à l'étranger en 2024-25

1 - J'ai pris connaissance du document et je m'engage à respecter les consignes.

2 - Je confirme que j'ai validé également les consignes sur la base élèves.

Date: 30/07/2024

Signature: Antoine Marietta

Si vous souhaitez nous faire part de modifications éventuelles et/ou de vos remarques :